



NETCOM

NETWORKS AND COMMUNICATION STUDIES  
RÉSEAUX, COMMUNICATION ET TERRITOIRES

## Nouveaux espaces de travail, tiers-lieux et télétravail dans un monde post-Covid : quelles contributions à la ville durable et à la résilience des territoires ?

*Coordinatrices du numéro*

**Divya Leducq** (UMR CNRS 7324 Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés, Université de Tours) et **Priscilla Ananian** (Observatoire des milieux de vie urbains – ESG Université du Québec à Montréal)

L'ambition de ce numéro spécial est d'interroger l'apport au développement territorial et local des « nouveaux » lieux de travail qui sont apparus en réponse aux évolutions du marché du travail suite aux crises récentes : la crise économique de 2008 et la crise sanitaire de la Covid19. Ces lieux peuvent-ils contribuer de manière expérimentale, expérientielle ou plus systématique au renouvellement des pratiques d'urbanisme, durables et intégrées ?

### Espaces de travail : nouvelles pratiques et nouveaux lieux

Les lieux de travail connaissent des évolutions associées à une quadruple révolution : économique, numérique, sociale et territoriale. Ces dernières années, une connectivité internet plus accessible, la croissance des services numériques mobiles ainsi que de nouveaux rapports au travail ont généré des transformations profondes. Ainsi, à l'aune de la digitalisation, l'espace et les pratiques de travail alternatives sont stimulés par la diversification des économies productives, traditionnelles ou créatives.

Parmi ces espaces, citons, sans avoir la prétention de l'exhaustivité, les espaces de coworking (désormais : ECW), les centres d'affaires, les nouveaux bureaux partagés au sein des entreprises privées et des infrastructures gouvernementales, les résidences à espaces partagés, les espaces de coliving, hackerspaces, markerspaces et FabLabs. La crise sanitaire, sociale et économique déclenchée par la pandémie de Covid19 a accéléré certaines de ces mutations mais elle en a aussi généré d'autres. On peut citer l'essor du télétravail, l'investissement dans des résidences secondaires ou le départ des métropoles vers des contrées jugées plus périphériques.

Nous considérons que les ECW et d'autres tiers-lieux sont les plus concernés par cet appel à contributions, parce qu'ils rassemblent une très grande diversité de formes. Leur existence permet le travail à distance tout en contribuant à la consolidation de communautés ancrées dans l'espace physique et l'espace virtuel. Dès l'origine, les ECW accueillent les salariés comme les travailleurs indépendants qui ne souhaitent plus travailler seuls chez eux mais trouver un ancrage socio-territorial tout en réduisant les navettes domicile-travail et en conciliant mieux travail et famille.

Alors que la grande majorité des études portent sur les dimensions économiques, managériales et sociologiques des nouveaux espaces de travail, des publications récentes montrent qu'ils seraient aussi des outils d'aménagement du territoire. Dans le champ des politiques urbaines, quelle sera la capacité de la planification territoriale à anticiper ou accompagner ces mouvements émergents qui font la ville ? Ceci pose la question de l'identification des effets socio-spatiaux et économiques des nouveaux espaces de travail dans l'environnement bâti, et de leurs implications pour les politiques publiques à différents niveaux (local, régional, national).

### Espaces de travail et développement urbain durable

L'objet du présent appel à articles est de documenter et contester les ressorts, les conditions et les enjeux des nouveaux espaces de travail pour le développement et la résilience des territoires. Dans une perspective d'adaptation à de nouvelles « normalités » productives, entreprises, entrepreneurs et pouvoirs publics se saisissent de valeurs associées à l'origine du phénomène du coworking : démarche éco-responsable, accessibilité, ouverture, communauté, collaboration/coopération. Du côté de la recherche, le foisonnement d'initiatives amène à poser les questions suivantes :

- Comment ces valeurs contribuent à faire la ville durable ? S'agit-il d'une stratégie de « verdissement » de façade ? Ou bien ces espaces, par leur fonctionnement, sont-ils des sources d'inspiration, d'expérimentation pour la fabrique d'une ville résiliente, plus juste et mieux intégrée, confortant les transitions numériques, écologiques, citoyennes et urbaines ?
- Dans quelles mesures certains ces nouveaux espaces de travail sont-ils des supports aux démarches de laboratoires vivants urbains ? Comment, à leur tour, les politiques publiques s'inspirent-elles de ces expériences ou confortent-elles certaines tendances qu'elles voient émerger sur le terrain : urbanisme réglementaire, projet urbain, urbanisme transitoire, tactique ou temporaire, etc. ?

Les articles pourront explorer certaines thématiques relatives au développement urbain durable. Ainsi, on pourra, par exemple, privilégier l'une des entrées thématiques suivantes :

- **Ville circulaire** : En quoi les nouveaux lieux de travail sont-ils des laboratoires de la ville circulaire ? Les dimensions de requalification des bâtiments anciens (friches), de régénération urbaine (sobriété foncière), de réhabilitation du bâti (zone rurale), du tri partagé des déchets (zones d'activités), ou encore d'expérimentations en matière de frugalité pourront être investiguées.
- **Mobilités** : Comment les ECW et tiers-lieux contribuent-ils à renforcer les mobilités actives ou à les décarboner par la promotion de la démobilité ou de modes de déplacement alternatifs (covoiturage, vélo, marche, etc.) ? Quelles sont les différences entre les lieux de travail en milieu métropolitain et ceux situés dans des espaces ruraux peu denses ?
- **Multifonctionnalité** : Par leur ouverture possible sur l'espace urbain et la promotion de services annexes, peut-on identifier les leviers et freins à la contribution des nouveaux espaces de travail à la mixité urbaine, fonctionnelle ou morphologique ?
- **Aménités et externalités** : Comment mesurer et évaluer les effets territoriaux d'espaces de petite taille et qui rassemblent une très faible part de travailleurs ? Quels sont les effets

directs et indirects des ECW et autres avatars de la révolution numérique des territoires sur les quartiers et l'urbanisme de proximité ? La « ville du quart d'heure » passe-t-elle par ces nouveaux espaces de travail ?

- **Espaces publics** : L'ouverture d'un tiers-lieu permet-elle la requalification des espaces publics alentours et conduit-elle toujours à l'appropriation d'espaces de rencontre entre des personnes d'horizon divers ? Ces espaces contribuent-ils à l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs et des habitants, et à quelle échelle ?
- **Complémentarité territoriale** : Comment le renouvellement des espaces de travail permet-il aux villes petites et moyennes ou à certains espaces ruraux de se (re)-développer ? Contribuent-ils à un rééquilibrage territorial et à de nouvelles dynamiques centre-périphérie ? Quels sont les mécanismes de régulation à l'œuvre ?

Sur chacun des aspects évoqués, et afin de ne pas cantonner l'apport du dossier à une vision positive des phénomènes en cours, les postures critiques quant aux risques liés à la présence de ces nouveaux espaces et tiers lieux de travail sont les bienvenues. Nous pensons aux réflexions à la frontière des nouveaux courants de pensée (genre, intersectionnalité en aménagement-urbanisme) ou à des approches déjà explorées qui pointeraient un phénomène de bulle immobilière spéculative, un accaparement du foncier, une éviction des activités et personnes faiblement qualifiées, des processus de gentrification ou une menace sur le Droit à la ville, etc.

Ce dossier ambitionne de croiser études urbaines et études de durabilité. Les Sciences Humaines et Sociales (aménagement, géographie, urbanisme, architecture, économie, sociologie, gestion, anthropologie ...) sont appelées à répondre, afin d'intégrer les questions d'échelle spatiale, les dimensions temporelles et le renouvellement en cours du dialogue entre les acteurs. Les connaissances produites peuvent concerner toutes les aires géographiques (Europe, Asie, Amérique(s), Afrique...), de très grandes villes comme des très petites, des espaces centraux comme périphériques. Si la microéchelle (quartier, commune, aire urbaine, bassin de vie) semble de prime abord celle qui sera abordée à travers la diversité des études de cas ancrées sur le terrain, des analyses à d'autres échelles (archipels de territoires, Régions, Province, État) pourront également contribuer utilement au débat.

### Calendrier de réponses et publication des articles retenus en français et en anglais

- [Diffusion de l'appel à communication FR/EN](#) : 15 décembre 2021
- Proposition d'article sur la base d'un résumé (500 mots) : 30 janvier 2022
- Soumission de l'article complet (version 1) : 30 mars 2022
- Évaluation anonyme par des pair.e.s et notification aux auteur.e.s : 30 mai 2022
- Révision majeure/mineure de l'article (version 2) : 30 juillet 2022
- Allers-retours avec les auteur.e.s (éventuellement, version 3) : 30 septembre 2022
- Mise en ligne du numéro spécial sur le site de *Netcom* : 30 novembre 2022

Les consignes aux auteurs de la revue sont disponibles [ici](#).

Les résumés puis les articles complets seront à envoyer à [divya.leducq@univ-tours.fr](mailto:divya.leducq@univ-tours.fr) et [ananian.priscilla@uqam.ca](mailto:ananian.priscilla@uqam.ca).